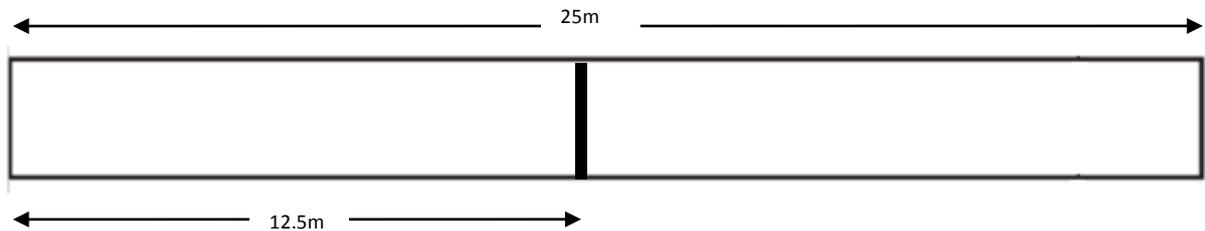


Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

4.7 SC: 100 M OBSTACLES (Short Course)



4.7.1 SC : Description de l'épreuve en 100 m

Après un signal sonore, le compétiteur plonge dans l'eau et parcourt 100 m en nage libre, franchissant 4 fois un obstacle immergé avant de toucher de mur de la piscine à la fin du parcours.

- Le compétiteur doit faire surface avant le premier obstacle, après chaque obstacle, entre l'obstacle et le mur et après chaque virage
- Le compétiteur peut pousser au fond de la piscine, pour remonter à la surface, après chaque obstacle. « Faire surface » signifie que la tête du compétiteur doit couper le plan formé par la surface de l'eau.
- Nager dans un obstacle ou heurter un obstacle n'entraîne pas de disqualification.

4.7.2 SC: Equipement

Les obstacles doivent être conformes à la section 9.

Les obstacles sont fixés perpendiculairement aux lignes sous l'eau, sur une corde traversant toute la piscine. L'obstacle est situé à 12,50 m du départ.

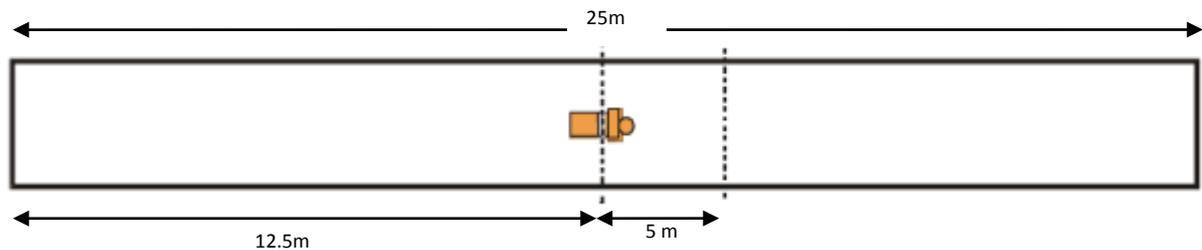
4.7.3 SC: Disqualifications

En plus des règles générales de la section 3 et des descriptions des paragraphes 4.1 à 4.3, les comportements suivants sont passibles de disqualification :

- Passer au-dessus de l'obstacle sans retourner directement en arrière (en passant sur ou sous l'obstacle), pour ensuite passer correctement sous l'obstacle. (DQ10)
- Ne pas faire surface après le départ plongé ou après un virage (DQ11)
- Ne pas faire surface après chaque obstacle (DQ12)
- Ne pas toucher le mur avec une partie quelconque de son corps lors du virage (DQ13).
- Ne pas toucher le mur à l'arrivée (DQ14)

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

4.8 SC : 25 M MANNEQUIN (Short Course)



4.8.1 SC : Description de l'épreuve

Après un signal sonore, le sauveteur plonge dans l'eau et parcourt 12.5 m en nage libre puis plonge vers un mannequin immergé pour le remonter dans les 5 mètres de la zone de ramassage et le remorquer le reste du parcours jusqu'à toucher le mur d'arrivée de la piscine. Le compétiteur peut pousser sur le fond de la piscine lors de la prise du Mannequin

4.8.2 SC: Equipement

- Mannequin :** Le mannequin est conforme à la section 9. Le mannequin est complètement rempli avec de l'eau et fermé pour l'épreuve. Les compétiteurs doivent utiliser le mannequin fourni par l'organisateur. *Pour la catégorie Poussin, le mannequin à utiliser est le petit mannequin flottant dit "le petit Léon". Pour la catégorie Benjamin, le mannequin à utiliser est le petit mannequin dit "le petit Léon" rempli d'eau*
- Positionnement du mannequin :** le mannequin est positionné entre 1.8 et 3 m de profondeur. Dans une piscine de plus de 3 m de profondeur, le mannequin peut être positionné sur une plate-forme à la profondeur requise. Le mannequin est positionné sur le dos, la tête dans la direction de l'arrivée. La ligne transversale au milieu de la poitrine du mannequin est placée sur la ligne des 12.5 m.
- Faire surface avec le mannequin :** les compétiteurs doivent remorquer le mannequin dans une position correcte lorsque le sommet de la tête du mannequin franchit la ligne des 5 m de la zone de ramassage.

4.8.3 SC : Disqualifications

En plus des règles générales de la section 3 et des descriptions des paragraphes 4.1 à 4.3, les comportements suivants sont passibles de disqualification

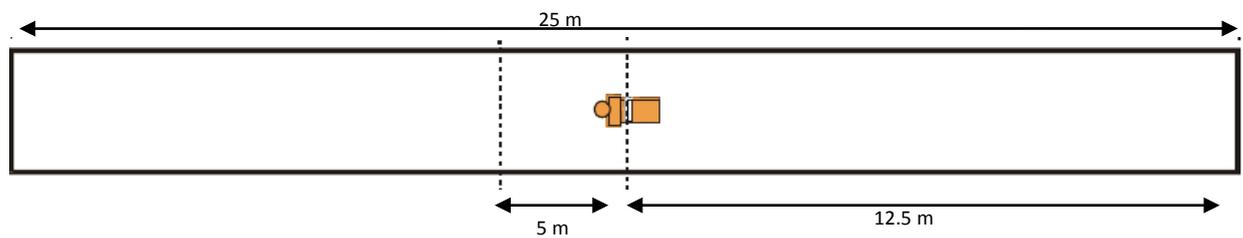
- Ne pas faire surface avant de plonger vers le mannequin (DQ15).
- Prendre appui sur un équipement de la piscine (ligne d'eau, escaliers, etc.) en faisant surface avec le mannequin (DQ 16). Les compétiteurs peuvent toutefois pousser au fond de la piscine pour remonter avec le mannequin.
- Ne pas avoir le mannequin dans la position correcte de remorquage lorsque le sommet de la tête du mannequin franchit la ligne des 5 m de la zone de ramassage (DQ17)

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

- d) Utiliser une technique de remorquage incorrecte comme décrit en 4.3 (DQ18)
- e) Remorquer le mannequin la face vers le bas (DQ19)
- f) Lâcher le mannequin avant de toucher le mur d'arrivée (DQ20)
- g) Ne pas toucher le mur à l'arrivée (DQ14)

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

4.9 SC : 50 m COMBINE (Short Course)



4.9.1 SC : Description de l'épreuve

Après un signal sonore, le sauveteur plonge dans l'eau, parcourt 25 m en nage libre jusqu'au virage, s'immerge et nage sous l'eau vers le mannequin immergé situé à 12.5 m du mur de virage.

Le compétiteur fait surface avec le mannequin dans la zone de ramassage des 5 m et le remorque le reste du parcours jusqu'au mur d'arrivée.

Les compétiteurs peuvent respirer pendant le virage, **mais pas après que leurs pieds aient quitté le mur du virage et ce jusqu'à ce qu'ils refassent surface avec le mannequin**

Les compétiteurs peuvent pousser sur le fond lorsqu'ils remontent à la surface avec le mannequin.

Adaptation de l'épreuve pour les catégories Avenir et Poussin :

Après un signal sonore, le sauveteur plonge dans l'eau, parcourt 25 m en nage libre jusqu'au virage, puis il s'immerge et nage sous l'eau jusqu'à la ligne des 5 m après le virage, émerge, nage jusqu'au mannequin dit « Petit Léon » flottant positionné sur la ligne des 12.5 m et le remorque jusqu'à l'arrivée.

*Les compétiteurs peuvent respirer pendant le virage des 25m, **mais pas après que leurs pieds aient quitté le mur du virage et ce jusqu'à la ligne des 5 m après le virage** (jugé sur le passage du sommet de la tête du compétiteur).*

Note : les mannequins flottants sont maintenus, alignés sur la ligne des 12.5 m. Les personnes chargées de maintenir les mannequins ne sont pas obligatoirement des « handler » au sens du présent règlement sportif ; il peut s'agir des plongeurs chargés de repositionner les mannequins après l'arrivée de la série précédente.

Adaptation de l'épreuve pour la catégorie Benjamin :

*Après un signal sonore, le sauveteur plonge dans l'eau, parcourt 25 m en nage libre jusqu'au virage, puis il s'immerge et nage sous l'eau vers le mannequin dit « petit léon » immergé positionné à **5 m** du mur de virage.*

Le compétiteur fait surface avec le mannequin dans la zone de ramassage des 5 m et le remorque le reste du parcours jusqu'au mur d'arrivée.

*Les compétiteurs peuvent respirer pendant le virage des 25m, **mais pas après que leurs***

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

pieds aient quitté le mur du virage et ce, jusqu'à ce qu'ils refassent surface avec le mannequin

Les compétiteurs peuvent pousser sur le fond lorsqu'ils remontent à la surface avec le mannequin.

4.9.2 SC : Equipement

- a) **Mannequin :** Le mannequin est conforme à la section 9. Le mannequin est complètement rempli avec de l'eau et fermé pour l'épreuve. Les compétiteurs doivent utiliser le mannequin fourni par l'organisateur.
- b) **Positionnement du mannequin:** le mannequin est positionné entre 1.8 et 3 m de profondeur. Dans une piscine de plus de 3 m de profondeur, le mannequin peut être positionné sur une plate-forme à la profondeur requise. Le mannequin est positionné sur le dos, la tête dans la direction de l'arrivée. La ligne transversale au milieu de la poitrine du mannequin est placée sur la ligne des 12.5 m (pour les minimes à masters), sur la ligne des 5 m pour la catégorie Benjamin.
- c) Faire surface avec le mannequin : les compétiteurs doivent remorquer le mannequin dans une position correcte lorsque le sommet de la tête du mannequin franchit la ligne des 5m de la zone de ramassage.

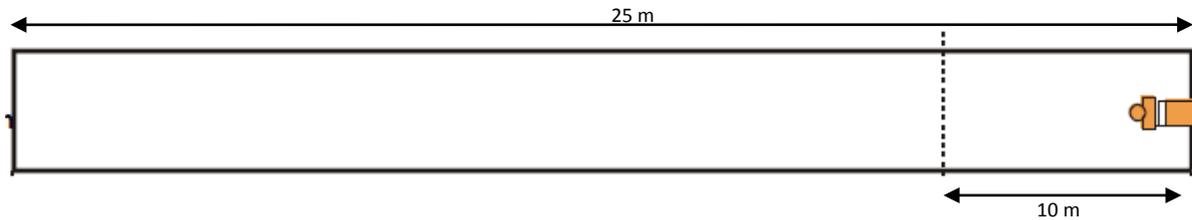
4.9.3 SC : Disqualifications

En plus des règles générales de la section 3 et des descriptions des paragraphes 4.1 à 4.3, les comportements suivants sont passibles de disqualification :

- a) Dans la partie « apnée », faire surface après le virage et avant de soulever le mannequin (DQ21)
- b) Respirer après que le pied ait quitté le mur de virage et avant de faire surface avec le mannequin (DQ22)
- c) Prendre appui sur un équipement de la piscine pendant la remontée du mannequin (DQ16). Le compétiteur peut pousser avec les pieds lors de la remontée du mannequin.
- d) Ne pas avoir le mannequin dans la position correcte de remorquage lorsque le sommet de la tête du mannequin franchit la ligne des 5 m (DQ17)
- e) Utiliser une technique de remorquage incorrecte comme décrit en 4.3 (DQ18)
- f) Remorquer le mannequin la face vers le bas (DQ19)
- g) Lâcher le mannequin avant de toucher le mur d'arrivée (DQ20)
- h) Ne pas toucher le mur à l'arrivée (DQ14).

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

4.10 SC : 50 M MANNEQUIN PALMES (Short Course)



4.10.1 SC: Description de l'épreuve

Après un signal sonore, le sauveteur plonge dans l'eau et parcourt 25 m en nage libre avec palmes, récupère un mannequin immergé et remonte à la surface dans les 10 m du mur de virage. Le compétiteur remorque le mannequin sur la suite du parcours et touche le mur d'arrivée.

Les compétiteurs ne sont pas obligés de toucher le mur de virage avant de remonter le mannequin.

Les compétiteurs peuvent pousser au fond de la piscine lorsqu'ils remontent avec le mannequin.

4.10.2 SC: Equipement

- a) **Mannequin, palmes** : Voir section 9. Le mannequin est complètement rempli avec de l'eau et fermé pour l'épreuve. Les compétiteurs doivent utiliser le mannequin fourni par l'organisateur. *Pour la catégorie Benjamin, le mannequin utilisé est le petit mannequin dit "le petit Léon" rempli d'eau. Les palmes en fibre de verre sont interdites pour les benjamins.*
- b) **Positionnement du mannequin** : le mannequin est positionné entre 1.8 et 3 m de profondeur. Dans une piscine de plus de 3 m de profondeur, le mannequin peut être positionné sur une plate-forme à la profondeur requise. Le mannequin est positionné sur le dos, la tête dans la direction de l'arrivée et sa base touchant le mur de virage. Lorsque le fond de la piscine et le mur ne forment pas un angle de 90 degrés, le mannequin est positionné aussi près que possible du mur, et jamais à plus de 30 cm du mur, comme on peut l'estimer depuis la surface.
- c) **Faire surface avec le mannequin** : les compétiteurs doivent remorquer le mannequin dans une position correcte lorsque le sommet de la tête du mannequin franchit la ligne des 10 m de la zone de ramassage.
- d) **Retrouver des palmes perdues** : Le compétiteur peut récupérer ses palmes perdues après le départ et continuer ainsi sa courses sans disqualification aussi longtemps que les règles régissant le remorquage du mannequin sont respectées. Le compétiteur

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

ne peut recommencer sa course dans une autre série.

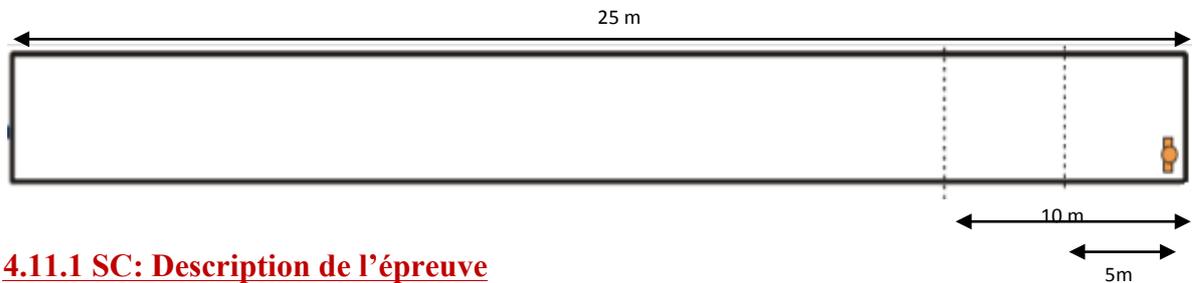
4.10.2 SC: Disqualifications

En plus des règles générales de la section 3 et des descriptions des paragraphes 4.1 à 4.3, les comportements suivants sont passibles de disqualification

- a) Prendre appui sur un équipement de la piscine lors de la remontée avec le mannequin (DQ16). Le compétiteur peut pousser sur le sol lors de la remontée avec le mannequin.
- b) Ne pas avoir le mannequin dans la position correcte de remorquage lorsque le sommet de la tête du mannequin franchit la ligne des 10 m (DQ23)
- c) Utiliser une technique de remorquage incorrecte comme décrit en 4.3 (DQ18)
- d) Remorquer le mannequin la face vers le bas (DQ19)
- e) Lâcher le mannequin avant de toucher le mur d'arrivée (DQ20)
- f) Ne pas toucher le mur à l'arrivée (DQ14)

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

4.11 SC : 50 M BOUEE TUBE (Short Course)



4.11.1 SC: Description de l'épreuve

Après un signal sonore, le compétiteur plonge dans l'eau, chaussé de ses palmes et équipé de la bouée tube, et nage 25 m dans un style libre. Après avoir touché le mur du virage, le sauveteur fixe la bouée tube correctement autour du mannequin dans la zone de clipsage de 5 mètres puis le tracte jusqu'à l'arrivée. Le compétiteur touche le mur à l'arrivée.

Adaptation de l'épreuve pour les catégories Avenir et Poussin :

Après un signal sonore, le compétiteur plonge dans l'eau, chaussé de ses palmes et équipé de la bouée tube, et nage 25 m dans un style libre. Après avoir touché, avec au moins une main, le mur du virage, le sauveteur revient vers la ligne d'arrivée en tractant la bouée tube trainante. Le compétiteur touche le mur à l'arrivée.

Adaptation de l'épreuve pour la catégorie benjamins:

Après un signal sonore, le compétiteur plonge dans l'eau, chaussé de ses palmes et équipé de la bouée tube, et nage 25 m dans un style libre. Après avoir touché le mur du virage, le sauveteur clipse la bouée tube (vide) dans la zone de clipsage de 5 mètres puis la tracte (à vide) jusqu'à l'arrivée. Le compétiteur touche le mur à l'arrivée. (note :La bouée tube doit être clippée lorsque la bouée tube passe la ligne des 5 m).

4.11.2 SC: Equipement

- Mannequin, palmes bouée tube** : Voir section 9. Le mannequin est rempli d'eau de façon à flotter, le haut de sa ligne transversale se trouvant à la surface de l'eau. Les compétiteurs doivent utiliser le mannequin et la bouée tube fournis par l'organisateur.
- Positionnement du mannequin** : Un membre de l'équipe du compétiteur l'assiste en tant que Handler. Avec accord des arbitres, le handler peut ne pas appartenir à l'équipe du compétiteur mais doit être licencié de la FFSS. Le handler doit porter un bonnet identique à celui du compétiteur.

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

Avant le départ et pendant la course, le handler positionne le mannequin, verticalement et la face tournée vers le mur de départ, dans la ligne qui lui est assignée.

Le handler lâche le mannequin dès que le compétiteur touche le mur du virage. Le handler ne doit pas pousser le mannequin vers le compétiteur ou vers le mur d'arrivée.

Le handler ne doit pas intentionnellement entrer dans l'eau pendant l'épreuve.

- c) **Départ avec la bouée tube** : Au départ, le tube de la bouée tube et la corde sont positionnées suivant la volonté du compétiteur, mais dans la ligne qui lui est affectée. Les compétiteurs doivent adopter une position correcte et sécurisée de la bouée tube et de la corde.
- d) **Porter la bouée tube** : Le harnais de la bouée-tube doit être porté correctement avec la sangle en bandoulière ou sur l'épaule. En supposant que la sangle a été enfilée correctement, il n'y a pas de raison de disqualifier si la sangle tombe sur le bras ou le coude du compétiteur pendant l'approche vers le mannequin ou pendant le tractage.
- e) **Sécuriser le mannequin** : Après avoir d'abord touché le mur, le compétiteur attache la bouée tube correctement : autour du corps du mannequin et sous les 2 bras du mannequin, puis clipse dans l'anneau prévu à cet effet. L'arrimage de la bouée tube au mannequin doit être effectué dans la zone des 5 m. La bouée tube doit être correctement fixée lorsque le sommet de la tête du mannequin passe la ligne des 5 m.

Les compétiteurs doivent terminer 25 m en nage libre en touchant le mur de la piscine avant de toucher le mannequin.

- f) **Tracter le mannequin** : Après la zone de clipsage de 5 m, les compétiteurs doivent tracter correctement le mannequin, avec la face vers le haut, à la surface. La corde de la bouée tube doit se retrouver entièrement tendue aussi tôt que possible et avant que le sommet de la tête du mannequin ne passe la ligne des 10 m. Les compétiteurs ne doivent rien faire pour retarder l'extension de la corde.

Les compétiteurs seront disqualifiés si la bouée tube et le mannequin se séparent. Les compétiteurs ne seront pas disqualifiés si la bouée tube glisse pendant le tractage de telle sorte que le mannequin n'est plus maintenu que sous un seul bras, pour autant, que la bouée tube ait été correctement attachée (sous les 2 bras) à l'origine et que le mannequin soit tractée face vers le haut à la surface.

Tant que le mannequin et la bouée tube ne se séparent pas et que la face du mannequin reste vers le haut, à la surface, un compétiteur peut s'arrêter pour repositionner la bouée tube correctement autour du mannequin sans être disqualifié.

- g) **Retrouver des palmes perdues** : Le compétiteur peut récupérer ses palmes perdues après le départ et continuer ainsi sa courses sans disqualification aussi longtemps que les règles régissant le tractage du mannequin sont respectées. Le compétiteur ne peut recommencer sa course dans une autre série.
- h) **Bouée tube défectueuse** : si les juges estiment que la bouée tube a présenté un défaut technique pendant la course, le compétiteur sera autorisé à recommencer la course.

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

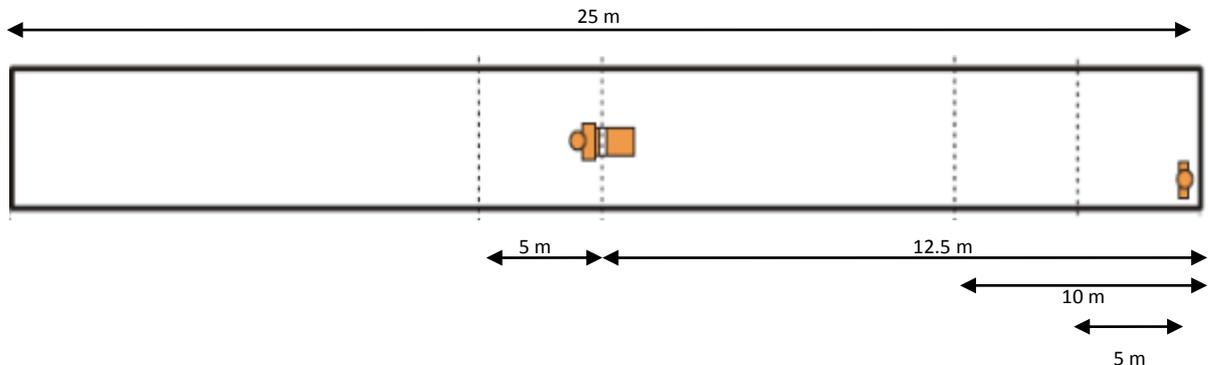
4.11.3 SC: Disqualifications

En plus des règles générales de la section 3 et des descriptions des paragraphes 4.1 à 4.3, les comportements suivants sont passibles de disqualification

- a) Prendre appui sur un équipement de la piscine pendant la fixation de la bouée tube autour du mannequin (DQ24).
- b) Le handler ne lâche pas le mannequin immédiatement après que le compétiteur a touché le mur de virage (DQ27).
- c) Le handler pousse le mannequin vers le compétiteur ou le mur d'arrivée (DQ28)
- d) Le handler positionne le mannequin incorrectement ou garde contact avec le mannequin après que le compétiteur a touché le mur de virage (DQ25).
- e) Le handler entre intentionnellement dans l'eau pendant l'épreuve, ou entre dans l'eau et gêne un autre compétiteur ou gêne le jugement de l'épreuve (DQ29).
- f) Aux 25 m, ne pas toucher le mur avant de toucher le mannequin (DQ26).
- g) Positionner la bouée tube de manière incorrecte (elle doit être fixée sous les deux bras autour du mannequin et clipsée dans l'anneau) (DQ30).
- h) Ne pas avoir positionné la bouée tube de manière correcte lorsque le sommet de la tête du mannequin franchit la ligne des 5 m (DQ31).
- i) La corde de la bouée tube n'est pas entièrement tendue lorsque le sommet de la tête du mannequin passe la ligne des 10 m (DQ33).
- j) Ne pas tracter le mannequin avec la corde entièrement tendue (sauf si le compétiteur s'est arrêté pour repositionner la bouée tube (DQ34).
- k) Pousser ou porter le mannequin, à la place de le tracter (DQ32)
- l) Tracter le mannequin la face vers le bas (voir section 4.3) (DQ19).
- m) Le mannequin et la bouée tube se séparent alors que la bouée tube avait correctement été fixée autour du mannequin (DQ35)
- n) Toucher le mur d'arrivée sans que la bouée tube et le mannequin ne soient en place (DQ36)
- o) Ne pas toucher le mur à l'arrivée (DQ14).

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

4.12 SC : 100 M SUPERSAUVETEUR (Short Course)



4.12.1 SC : Description de l'épreuve

Après le signal sonore, le compétiteur plonge dans l'eau, nage 37.5 mètres en style libre, plonge pour récupérer un mannequin immergé qu'il remonte à la surface dans les 5 mètres puis le remorque jusqu'au mur de virage (50 m). Après avoir touché le mur, il lâche le premier mannequin.

Dans l'eau, le compétiteur met ses palmes et la bouée tube, nage 25 m en style libre. Après avoir touché le mur le compétiteur fixe la bouée tube autour du mannequin à l'intérieur de la zone des 5 m, puis il le tracte jusqu'à l'arrivée. L'épreuve est terminée lorsque le compétiteur touche le mur à l'arrivée.

Adaptation de l'épreuve pour les catégories Avenir et Poussin :

Après le signal sonore, le compétiteur plonge dans l'eau, nage 37.5 mètres en style libre, récupère le mannequin flottant dit « Petit Léon » puis le remorque jusqu'au mur de virage (50 m). Après avoir touché le mur, il lâche le premier mannequin.

Dans l'eau, le compétiteur met ses palmes et la bouée tube, nage 25 m en style libre. Après avoir touché le mur des 75 m avec au moins une main, le compétiteur revient vers l'arrivée tractant la bouée tube ouverte trainante. L'épreuve est terminée lorsque le compétiteur touche le mur à l'arrivée.

Note : les mannequins flottants sont maintenus, alignés sur la ligne des 12.5 m. Les personnes chargées de maintenir les mannequins ne sont pas obligatoirement des « handler » au sens du présent règlement sportif ; il peut s'agir des plongeurs chargés de repositionner les mannequins après l'arrivée de la série précédente.

Adaptation de l'épreuve pour la catégorie Benjamin :

Après le signal sonore, le compétiteur plonge dans l'eau, nage 37.5 mètres en style libre, récupère le mannequin immergé dit « Petit Léon » puis le remorque jusqu'au mur de virage (50 m). Après avoir touché le mur, il lâche le premier mannequin.

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

Dans l'eau, le compétiteur met ses palmes et la bouée tube, nage 25 m en style libre. Après avoir touché le mur des 75 m, le compétiteur clipse la bouée tube (vide) dans la zone de clipsage des 5m. La bouée tube doit être clipsée lorsque la bouée tube passe la ligne des 5 m. Le compétiteur revient vers l'arrivée tractant la bouée tube clipsée (vide). L'épreuve est terminée lorsque le compétiteur touche le mur à l'arrivée.

4.12.2 : Equipement

- a) **Mannequin, palmes bouée tube** : Voir section 9. Les compétiteurs doivent utiliser le mannequin et la bouée tube fournis par l'organisateur.
- b) **Positionnement des palmes et de la bouée tube** : avant le départ, le compétiteur installe ses palmes et la bouée tube sur le bord de la piscine (pas sur le plot) au niveau de la ligne qui lui est allouée.
- c) **Positionnement du mannequin immergé** : Le mannequin est complètement rempli avec de l'eau et fermé pour l'épreuve. Le mannequin est positionné entre 1.8 et 3 m de profondeur. Dans une piscine de plus de 3 m de profondeur, le mannequin peut être positionné sur une plate-forme à la profondeur requise.

Le mannequin est positionné sur le dos, la tête dans la direction de l'arrivée. La ligne transversale au milieu de la poitrine du mannequin est être placée sur la ligne des 12.5 m.

- d) **Positionnement du mannequin semi-flottant** : Le mannequin est rempli d'eau de façon à flotter, le haut de sa ligne transversale se trouvant à la surface de l'eau .

Un membre de l'équipe du compétiteur l'assiste en tant que Handler. Avec accord des arbitres, le handler peut ne pas appartenir à l'équipe du compétiteur mais doit être licencié de la FFSS. Le handler doit porter un bonnet identique à celui du compétiteur.

Avant le départ, le handler positionne le mannequin, verticalement et la face tournée vers le mur du départ dans la ligne qui lui est assignée.

Le handler doit lâcher le mannequin dès que le compétiteur a touché le mur du virage. Le handler ne doit pas pousser le mannequin vers le compétiteur ou vers le mur d'arrivée.

Le handler ne doit pas intentionnellement entrer dans l'eau pendant l'épreuve.

- e) **Faire surface avec le 1^{er} mannequin** : les compétiteurs peuvent pousser au fond de la piscine lorsqu'ils remontent avec le mannequin. Ils doivent avoir le mannequin dans la position correcte de remorquage lorsque le sommet de la tête du mannequin franchit la ligne des 5m de la zone de ramassage.
- f) **Mettre les palmes et la bouée tube** : Après avoir touché le mur de virage, le compétiteur lâche le 1^{er} mannequin. Dans l'eau, il enfle ses palmes et la bouée tube et nage 50 m en style libre .

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

- g) **Porter la bouée tube** : Le harnais de la bouée-tube doit être porté correctement avec la sangle en bandoulière ou sur l'épaule. En supposant que la sangle a été enfilée correctement, il n'y a pas de raison de disqualifier si la sangle tombe sur le bras ou le coude du compétiteur pendant l'approche vers le mannequin ou pendant le tractage.
- h) **Sécuriser le mannequin** : Après avoir d'abord touché le mur, le compétiteur attache la bouée tube correctement : autour du corps du mannequin et sous les 2 bras du mannequin, puis clipse dans l'anneau prévu à cet effet. L'arrimage de la bouée tube au mannequin doit être effectué dans la zone des 5 m. La bouée tube doit être correctement fixée lorsque le sommet de la tête du mannequin passe la ligne des 5 m.

Les compétiteurs doivent terminer les 25 m en nage libre en touchant le mur de la piscine avant de toucher le mannequin.

- i) **Tracter le mannequin** : Après la zone de clipsage de 5m, les compétiteurs doivent tracter correctement le mannequin, sa face vers le haut, à la surface. La corde de la bouée tube doit se retrouver entièrement tendue aussi tôt que possible et avant que le sommet de la tête du mannequin ne passe la ligne des 10 m. Les compétiteurs ne doivent rien faire pour retarder l'extension de la corde.

Les compétiteurs seront disqualifiés si la bouée tube et le mannequin se séparent. Les compétiteurs ne seront pas disqualifiés si la bouée tube glisse pendant le tractage de telle sorte que le mannequin n'est plus maintenu que sous un seul bras, pour autant, que la bouée tube ait été correctement attachée (sous les 2 bras) à l'origine et que la face du mannequin reste vers le haut, à la surface.

Tant que le mannequin et la bouée tube ne se séparent pas et que la face du mannequin reste vers le haut, à la surface, un compétiteur peut s'arrêter pour repositionner la bouée tube correctement autour du mannequin sans être disqualifié.

- j) **Retrouver des palmes perdues** : Le compétiteur peut récupérer ses palmes perdues après le départ et continuer ainsi sa course sans disqualification aussi longtemps que les règles régissant le tractage du mannequin sont respectées. Le compétiteur ne peut recommencer sa course dans une autre série.
- k) **Bouée tube défectueuse** : si les juges estiment que la bouée tube a présenté un défaut technique pendant la course, le compétiteur sera autorisé à recommencer la course.

4.12.3 : Disqualifications

En plus des règles générales de la section 3 et des descriptions des paragraphes 4.1 à 4.3, les comportements suivants sont passibles de disqualification

- a) Prendre appui sur un équipement de la piscine (le compétiteur peut pousser sur le fond lors de la remontée avec le 1^{er} mannequin) (DQ16)
- b) Ne pas avoir le mannequin dans la position correcte de remorquage lorsque le sommet de la tête du mannequin franchit la ligne des 5 m de la zone de ramassage (DQ17).
- c) Utiliser une technique de remorquage incorrecte comme décrit en 4.3 (DQ18).
- d) Remorquer le mannequin la face vers le bas (DQ19)

Règlement Short Course applicable saison 2015/2016

- e) Lâcher le mannequin avant de toucher le mur des 50 m
- f) Le handler ne lâche pas le mannequin immédiatement après que le compétiteur a touché le mur de virage (DQ27).
- g) Le handler pousse le mannequin vers le compétiteur ou le mur d'arrivée (DQ28)
- h) Le handler positionne le mannequin incorrectement ou garde contact avec le mannequin après que le compétiteur a touché le mur de virage (DQ25).
- i) Le handler entre intentionnellement dans l'eau pendant l'épreuve, ou entre dans l'eau et gêne un autre compétiteur ou gêne le jugement de l'épreuve (DQ29).
- j) Aux 75 m, ne pas toucher le mur avant de toucher le mannequin (DQ26)
- k) Positionner la bouée tube de manière incorrecte autour du mannequin (elle doit être fixée sous les deux bras autour du mannequin et clipsée dans l'anneau) (DQ30).
- l) Ne pas avoir positionné la bouée tube de manière correcte lorsque le sommet de la tête du mannequin franchit la ligne des 5 m (DQ31).
- m) La corde de la bouée tube n'est pas entièrement tendue lorsque le sommet de la tête du mannequin passe la ligne des 10 m (DQ33).
- n) Ne pas tracter le mannequin avec la corde entièrement tendue (sauf si le compétiteur s'est arrêté pour repositionner la bouée tube) (DQ34).
- o) Pousser ou porter le mannequin, à la place de le tracter (DQ32)
- p) Tracter le mannequin la face vers le bas (DQ19)
- q) Le mannequin et la bouée tube se séparent alors que la bouée tube avait correctement été fixée autour du mannequin (DQ35)
- r) Toucher le mur d'arrivée sans que la bouée tube et le mannequin ne soient en place (DQ36)
- s) Ne pas toucher le mur à l'arrivée (DQ14)